



## Communiqué de presse

Paris, le 4 mars 2019

# La 36<sup>e</sup> édition des Journées européennes du patrimoine mettra à l'honneur, les 21 et 22 septembre 2019, les lieux de divertissement

Les prochaines Journées européennes du patrimoine se tiendront les 21 et 22 septembre 2019 autour du thème européen « **Arts et divertissement** ». Le patrimoine présente des formes très diverses. Il peut être civil, religieux, commémoratif, hospitalier, judiciaire, scolaire, militaire, urbain, rural, industriel, naturel... Pour la 36<sup>e</sup> édition des Journées européennes du patrimoine, le ministère de la Culture proposera aux 12 millions de visiteurs qui participent, chaque année, à l'événement de découvrir ou redécouvrir une nouvelle facette du patrimoine, celle du divertissement.

Du cadre offert par les théâtres antiques et les amphithéâtres romains aux salles et aux lieux de spectacles présents sur l'ensemble du territoire, dédiés à l'art théâtral, lyrique, musical, cinématographique, à la danse ou aux arts du cirque..., à travers leurs édifices, leurs pratiques performatives et leurs usages contemporains, les **arts du spectacle** sont un **patrimoine vivant**, à voir et revoir sous une lumière nouvelle. Ces Journées mettront aussi en exergue les **pratiques festives** (fête foraine, carnivals, processions, défilés...), ainsi que les **jeux traditionnels** et les **pratiques physiques**, accueillies par les hippodromes, les piscines, les stades et les ensembles sportifs notamment : tout un patrimoine culturel immatériel, d'une extraordinaire variété, sauvegardée et transmise aujourd'hui.

Comme en 2018, la manifestation s'élargira au vendredi 20 septembre sur l'ensemble du territoire national afin de favoriser l'accès au patrimoine des scolaires.

Les Journées européennes du patrimoine sont organisées par le ministère de la Culture. Placées sous le patronage du Conseil de l'Europe et de la Commission européenne, elles reçoivent le concours des propriétaires publics et privés de monuments historiques. Elles bénéficient de l'implication du Centre des monuments nationaux, du réseau des Villes et Pays d'art et d'histoire, de la Fondation du Patrimoine, de la Fédération nationale des CAUE et des associations de sauvegarde du patrimoine présentes depuis la toute première édition : les Vieilles Maisons françaises et La Demeure Historique. Elles sont soutenues par Lidl, le Crédit Agricole, la Fondation d'entreprise Michelin, la RATP, l'ANCV, la Journée du transport public, Radio France, France Télévisions et PhenixDigital. Elles s'associent également, pour la 2<sup>e</sup> année, à la Mission Stéphane Bern et la Française des Jeux.

Le programme des Journées européennes du patrimoine 2019 sera accessible en ligne à partir de juin sur le site : [journeesdupatrimoine.fr](http://journeesdupatrimoine.fr)

### Contacts

Ministère de la Culture  
Délégation à l'information et à la communication  
Service de presse : 01 40 15 83 31  
[service-presse@culture.gouv.fr](mailto:service-presse@culture.gouv.fr)  
[www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr)  
@MinistereCC

Agence Façon de Penser  
Daphnée Gravelat  
Tél. : 01 55 33 15 83  
[daphnee@facondepenser.com](mailto:daphnee@facondepenser.com)